COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIRE Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

PÔLE DE LA PROXIMITÉ
Direction territoriale Sud

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 28 septembre 2012

N° **2012/0644**

VILLENAVE D'ORNON - ZAC Madère - rue Freyssinet
Cession d'un terrain communautaire de 1557 m² environ à la SCI EB - Décisions

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par Mr Anibal ESTEVES, représentant la société SCI EB dont le siège social est à Villenave d'Ornon, 27bis rue du Professeur Demons, qui désire acquérir un terrain d'environ 1557 m² situé rue Freyssinet, dans la ZAC Madère à Villenave d'Ornon.

La société SCI EB est une société civile immobilière, déjà propriétaire d'un terrain et de locaux dans la ZAC Madère, propriété louée à la société MULTISERVICES LOCATION VENTE ESTEVES, autre société gérée par Mr Anibal ESTEVES, et spécialisée dans la location vente de matériel et matériaux à destination du BTP. Implantée depuis 2009 dans la zone d'activité, cette société est désireuse de développer son activité.

Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux, ainsi qu'une aire de stockage.

Cette entreprise, qui emploie actuellement 5 salariés en CDI, prévoit 4 recrutements supplémentaires pour répondre au développement de son activité.

Ce projet a reçu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Villenave d'Ornon.

La vente du terrain s'effectuera, dans le respect de l'avis de France Domaine, sur la base d'un prix de 45 € HT le m², soit pour la surface considérée un prix de 80 444,83 € TTC , le montant de la TVA S'élevant à 10 379,83 €.

Conformément à la loi du 8 février 1995, les Services Fiscaux ont été consultés sur cette vente (*communiqué N°2012-550 V 1615 du 22/06/2012*).

Afin de concrétiser l'engagement de la société SCI EB, M. ESTEVES a signé une convention le 2 mars 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales

VU Le Code de l'Urbanisme

VU Le Cahier des Charges de Cession des Terrains de la ZAC Madère, à Villenave d'Ornon

VU Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération n°2006/0535 du 21 juillet 2006

VU La convention signée par Monsieur Anibal ESTEVES le 2 mars 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

En raison de la demande formulée par la Société SCI EB de s'implanter sur la ZAC Madère et permettre à cette entreprise de développer son activité déjà implanter dans la zone d'activité depuis 2009, il est proposé la cession d'un terrain communautaire représentant environ 1557 m².

DECIDE

Article 1 :

La cession d'un terrain d'environ 1557 m² situé rue Freyssinet, dans la ZAC Madère, parcelles cadastrées AK 73p, AK 298, AK 300 et AK 300p, à la société SCI EB ou à tout autre personne physique ou morale pouvant se substituer à elle, pour un montant T.T.C. de 80 444,83 €, le montant de la T.V.A. sur marge s'élevant à 10 379,83 €.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions s'y rapportant éventuellement.

Article 3 :

Le montant de la recette sera inscrit au budget de l'exercice concerné lors de sa perception.
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. NICOLAS FLORIAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 OCTOBRE 2012

PUBLIÉ LE : 18 OCTOBRE 2012